

Paris, le 15 mars 2019

Partenariat Cnam-CMCV : des formations sur-mesure pour les managers des territoires

Engagés dans la redynamisation des centres-villes et des territoires, le Conservatoire national des arts et métiers (Cnam), représenté par son administrateur général, **Olivier Faron**, et le Club des managers de centre-ville (CMCV), représenté par son président **Robert Martin**, ont signé, le lundi 11 mars 2019, une convention de partenariat destinée à la création de formations à finalité professionnelle pour les managers de commerce dans les centres-villes et les territoires.

Par cette convention, le Cnam et le CMCV s'engagent à l'élaboration et la mise en œuvre conjointe de cursus répondant spécifiquement aux besoins et attentes de chaque territoire, pour adapter et faire évoluer le profil des managers formés, en cohérence avec leur environnement local et leur milieu professionnel.

Les enseignements seront assurés par les équipes pédagogiques dans les centres Cnam en région, en partenariat avec le CMCV, acteur et observateur privilégié de l'évolution des réalités sur le terrain. Ce double ancrage au cœur des territoires permettra un ajustement permanent des formations proposées et garantira un développement des connaissances et des compétences en totale adéquation avec les particularités professionnelles localement pertinentes.

Cette convention propose également la mise en place d'un dispositif de validation des acquis professionnels (VAP85) qui permet d'accéder directement à une formation universitaire sans avoir le diplôme requis, par la validation d'une expérience professionnelle significative, qu'elle soit salariée ou non. Ainsi, les managers titulaires d'un diplôme de niveau V (CAP, BEP) des secteurs du commerce, de la vente ou de l'urbanisme, ou d'un diplôme de niveau IV (Bac) de ces mêmes secteurs, pourront accéder à des certificats de compétence ou de spécialisation du Cnam (équivalent bac+2). Par ailleurs, la délivrance de licences et de masters, également envisagée par ce partenariat, se fera dans les conditions d'accès prévues habituellement au Cnam.

Cette association entre le Cnam et le CMCV intervient alors que le Conservatoire, sous le patronage du ministère de la Cohésion des territoires, lance le projet « Au cœur des territoires », qui prévoit le déploiement, sur trois ans, de 100 nouveaux espaces de formation Cnam, principalement implantés dans des villes moyennes, au plus près des besoins des individus et des entreprises, mais aussi des collectivités territoriales.

Ils soutiennent ce projet :

Martial Bourquin, sénateur du Doubs, vice-président des Affaires économiques au Sénat
Benoit Potterie, député du Pas-de-Calais, membre de la commission des affaires économiques à l'Assemblée Nationale
Cédric Villani, député de l'Essonne, membre de la commission des affaires culturelles et de l'éducation à l'Assemblée Nationale
Olivier Pavy, maire de Salbris, président de la communauté de communes de la Sologne-des-Rivières, membre des commissions finances et aménagement de l'AMF

CCI France - Chambre de commerce et d'industrie France
CCI Ile-de-France - Chambre de commerce et d'industrie d'Île-de-France,
CRMA - Chambre régionale de métiers et de l'artisanat d'Île-de-France,
CEREMA - Centre d'études et d'expertises sur les risques de l'environnement, la mobilité et l'aménagement,
EPARECA - Établissement public national d'aménagement et de restructuration des espaces commerciaux et artisanaux
CNCC - Conseil national des centres commerciaux

FFF - Fédération française de la franchise
JNCP - La Journée nationale du commerce de proximité
CDF - Confédération des commerçants de France
FCA - Fédération du commerce associé
FFDB - Fédération française de l'équipement du foyer
L'Institut pour la ville et le commerce
PROCOS - Fédération pour la promotion du commerce spécialisé
MAPIC - Marché International de l'implantation commerciale et de la distribution
SIEC
Groupe FREY
Système U
Bertrand Immobilier
Vitabri
Retail & Connexions

Lieu de rencontre entre les mondes académique et professionnel, le Conservatoire national des arts et métiers est le seul établissement d'enseignement supérieur dédié à la formation professionnelle tout au long de la vie. Disposant d'un fort ancrage territorial en France métropolitaine et ultramarine, mais aussi à l'international, l'établissement propose plus de 500 parcours de formation dans les domaines des sciences exactes, techniques et tertiaires. Ces parcours professionnalisants débouchent sur une certification, un titre ou un diplôme et répondent aux besoins des adultes (salariés, demandeurs d'emploi, travailleurs indépendants...) qui souhaitent évoluer professionnellement, trouver ou retrouver un emploi, actualiser leurs connaissances et développer leurs compétences. Afin de s'adapter aux contraintes de chacun et favoriser la réussite de tous, le Cnam propose des modalités variées : cours en journée, le soir ou le samedi, en présentiel ou à distance, en alternance, unités d'enseignement à la carte capitalisables. Il assure parallèlement une ingénierie de parcours qui allie conseil en orientation et en insertion professionnelle, validation des acquis de l'expérience...
Chaque année, le Conservatoire accueille ainsi plus de 60 000 auditeurs et délivre plus de 13 000 diplômes.
Pour aller plus loin : www.cnam.fr.

Contact presse

Matthieu Huvelin : 01 40 27 29 34 / 06 33 59 34 18 – matthieu.huvelin@lecnam.net
Conservatoire national des arts et métiers – <http://presse.cnam.fr/>